

Évolution et perspectives de la sociologie du travail au Maroc

*Délimiter les contours d'un champ
de recherche naissant*

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation belge sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en Belgique.

Référence électronique

Citation : Youssef Sadik, « Évolution et perspectives de la sociologie du travail au Maroc. Délimiter les contours d'un champ de recherche naissant », *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 28 novembre 2016. URL : <http://www.revue-émulations.net/enligne/Sadik-sociologie-travail-maroc>

Éditeur : Émulations – Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales
<http://www.revue-émulations.net>

Évolution et perspectives de la sociologie du travail au Maroc

Délimiter les contours d'un champ de recherche naissant

Youssef Sadik

Professeur de sociologie à l'Université Mohammed V de Rabat
Président de l'Observatoire des transformations sociales

Résumé/Abstract

[Fr] Le présent article propose de dresser un premier bilan du traitement réservé par les sociologues aux questions du travail et de l'entreprise au Maroc. Malgré les changements sociaux profonds ayant marqué la société marocaine durant les deux dernières décennies, la sociologie marocaine est restée prisonnière d'une approche classique privilégiant le monde rural et occultant les dynamiques associées aux villes et aux mondes productifs. Faut-il décoloniser les sciences sociales pour permettre aux sociologues marocains de s'ouvrir sur de nouveaux phénomènes sociaux, le travail en tête ? Ou alors la question renvoie-t-elle aux normes de formation et de reproduction des élites sociologiques dans le contexte marocain ? Pour situer les nouvelles perspectives esquissées récemment par les jeunes sociologues, nous présentons les travaux sur le monde de la production marocain tout en veillant à dresser une typologie afin de faciliter la tâche au lecteur.

Mots clés : travail, emploi, sociologie, entreprises, formation, aliénation.

[En] This article tries to make a first assessment of the way sociologists analyze labor and companies in Morocco. Despite the profound social changes that marked the Moroccan society during the past two decades, Moroccan sociology remained a prisoner of a classical approach which promotes the rural areas and ignores dynamics that abound in cities and productive worlds. Should we decolonize social sciences to allow Moroccan sociologists to open up to new social phenomena, especially those pertaining to labor? Or does the question relate to the standards of training and reproduction of sociological elites in the Moroccan context? To locate the new prospects recently outlined by young sociologists, we present their research on the world of Moroccan production while offering a reader-friendly typology.

Keywords: labor, employment, sociology, business, education, alienation.

La sociologie du travail et de l'entreprise : l'héritage occidental en question

Si, en France et aux États-Unis, la naissance de la sociologie des entreprises est le résultat de l'évolution de la sociologie du travail et, par la suite, de la sociologie industrielle, vers une sociologie des organisations, elle est aussi une réponse scientifique à l'approfondissement de la question sociale que les pays industrialisés ont connu après le premier choc pétrolier de 1974¹.

L'entreprise, sous l'impulsion des mutations du marché de l'emploi et des modes de production, s'est constituée en un véritable objet de recherche sociologique « légitime ». Mais cette nouvelle découverte s'est vue partagée entre deux principaux courants de pensée. Le premier est représenté par les sociologues du travail qui considèrent, le plus souvent, l'entreprise comme un champ de lutte des classes et d'aliénation. En France par exemple, la

¹ Pour approfondir ces questions, voyez Bernoux (1995) et Segrestin (1992).

naissance même de la revue *Sociologie du travail* en 1959 autour de M. Crozier, J.-D. Reynaud, A. Touraine et J.-R. Tréanton s'adosait à ce type d'analyse dans la perspective de promouvoir de nouvelles approches de la question du travail. Cette tendance peut être expliquée, d'une part, par la domination d'une sociologie du travail axée sur les ouvriers et la condition ouvrière, les corporations ou encore les groupes professionnels et, d'autre part, par l'association quasi systématique des problèmes de production avec une sociologie industrielle très imprégnée par les approches nord-américaines sur la question².

À partir des années 1980, une deuxième approche est proposée. Celle-ci fait à la fois appel aux travaux de la sociologie du travail et aux prolongements des réflexions d'une sociologie des organisations, dont l'utilisation excessive des jeux de pouvoir commence à atteindre ses limites. R. Sainsaulieu (1990) délimite la consistance et les contours de cette nouvelle tendance :

Sans être confondue avec la société toute entière, qu'elle dominait ou qui la façonnait, l'entreprise contemporaine ne peut trouver la voie de ses capacités d'autonomie stratégique sans prendre sérieusement en considération plus que la simple addition de ses ressources humaines, toute la réalité de la structure sociale interne et externe, qui en dynamise le véritable potentiel d'acteur (p. 348).

R. Sainsaulieu (1997) construit son analyse à partir d'une interrogation qui peut paraître évidente :

Si la personnalité est liée dans son développement aux facteurs sociaux de son entourage, pourquoi l'entreprise ne serait-elle pas, elle aussi, l'une des situations importantes de son évolution, dans la mesure où les hommes et les femmes de notre époque y vivent un milieu intense de relations, d'engagements et d'interactions ? (p. 72).

Autour de cette question de nouvelles perspectives théoriques ont vu le jour. R. Sainsaulieu et D. Segrestin (1986) en esquissent l'essence. Pour eux, l'entreprise est de nos jours « plus politique et plus collective, c'est-à-dire capable de fonder son développement sur une prise en compte des pouvoirs et forces internes, par le moyen d'un effort de négociation et de participation accrue à toute une série de projets et à tous les niveaux de responsabilité » (p. 336).

En effet, les derniers travaux appartenant à cette catégorie mettent l'accent sur le travail et l'entreprise comme une simple réaction aux métamorphoses de la question sociale. Dans cette perspective, l'entreprise s'érige en un réceptacle d'une nouvelle dynamique conciliant l'économique et le social. Comme le souligne C. Durand (1999) :

Face au déclin des mouvements sociaux l'entreprise apparaît comme le garant de l'avenir individuel et social : « un destin positif » préfabriqué par ses dirigeants. L'entreprise devient le centre matériel et affectif de la vie de l'acteur. Mais, avec le chômage, les entreprises ne peuvent plus garantir un avenir commun. À la sécurité succède l'angoisse de la recherche d'un nouveau destin ; l'opacité de l'avenir individuel et collectif caractérise la période contemporaine. La crise de l'emploi délégitime l'entreprise comme communauté (p. 788).

Aux États-Unis et contrairement à la trajectoire de la sociologie du travail en France, les recherches ayant pour objectif la validation empirique des principes wébériens et tayloriens de l'organisation ont permis d'approfondir les réflexions sur le phénomène organisationnel, en général, et de mesurer l'impact réel de ces théories sur le travail humain au sein de l'atelier. C'est un autre regard qui est né, conciliant les logiques salariales et les préoccupations patronales.

Notre interrogation peut être formulée de la sorte : comment développer une sociologie de l'entreprise dans une société non-industrielle ? En fait, peu de recherches à travers le monde ont apporté des réponses abouties à cette question complexe.

² Pour plus d'éclairage sur ces aspects, voyez l'ouvrage dirigé par R. Sainsaulieu (1990b) et, notamment, la contribution de M. Maurice (1990).

La notion d'entreprise doit être considérée à l'aune d'une société que l'on qualifiera par commodité de composite³, dans la mesure où elle incarne plusieurs modes et cultures de production, ainsi que diverses cultures entrepreneuriales. Elle a été introduite à la suite des confrontations militaires et culturelles qui ont opposé le Maroc aux puissances impériales depuis le XIX^e siècle (Sadik, 2012). Le Maroc a toujours été engagé dans des activités de commerce et de production, mais il n'a connu la forme de l'entreprise, comme mode et cadre de fonctionnement, qu'à partir du modèle européen (Gallissot, 1990). Durant ce processus de confrontation, les choix économiques du Maroc ont été dictés soit par l'importance des avancées technologiques et militaires enregistrées les États européens hostiles au Maroc, soit par la crainte que les intrusions régulières de ces États sur les côtes marocaines ont pu susciter chez les décideurs marocains (Ennaji, 1996)⁴.

Ceci laisse entendre que la notion et la forme de production moderne, appelée « entreprise », a été importée et implantée dans un cadre socioculturel tout à fait particulier. L'absence d'une « histoire » ou d'une origine sociale de l'entreprise marocaine peut constituer l'un des éléments fondamentaux dans l'explication de la crise de légitimité dans le contexte marocain (Sadik, 2012). Une crise qui se caractérise par son absence comme enjeu majeur et structurant de la société, par la distance qu'elle a maintenue vis-à-vis de la recherche scientifique et par sa position comme élément de neutralisation et de stabilisation plutôt qu'instrument de changement sociétal. Ainsi, dans un premier temps nous nous interrogerons sur la construction thématique et méthodologique de la sociologie marocaine pour ensuite nous arrêter sur les nouvelles thématiques et champs d'investigation qui constituent autant de perspectives pour une sociologie du travail au Maroc.

I. De l'héritage colonial : quelle construction thématique et méthodologique de la sociologie « marocaine » ?

En effet, beaucoup de réponses trouvent une partie de leur origine dans l'histoire du phénomène étudié. Comme le souligne A. Touraine (1993), « la sociologie perd sa raison d'être si elle cesse de comprendre l'histoire » (p. 24). Dans une grande partie des pays colonisés, les sciences sociales se heurtent à l'exercice épineux de la « décolonisation ». Cette tendance s'est soldée par une « réappropriation » du savoir et des préoccupations des recherches coloniales avec, bien entendu, un effort de « relooking », très visible. En fait, comme le mentionnait J.-R. Henry (2009), « la rupture avec le temps colonial passe pour beaucoup de chercheurs et d'intellectuels par un retour à l'universel » (p. 577). Néanmoins, une première lecture de la production sociologique qui succède à l'Indépendance du pays permet de distinguer plusieurs sous-tendances.

Une première catégorie de chercheurs refuse de payer « les taxes d'importation » des concepts et des paradigmes occidentaux en arguant qu'il faut traiter des sujets de travail ou de l'entreprise avec les mêmes considérations que les pays industrialisés. Cette tentative transgresse les frontières socioculturelles et historiques pour dire que le travail est un phénomène universel. Il évolue, change et se métamorphose au Sud comme au Nord selon les mêmes principes et mécanismes. Des études, souvent à caractère militant, ont alimenté cette perspective en inscrivant les grèves et les mouvements sociaux, par exemple entre les années 1930 et 1980, dans un contexte mondial de lutte prolétaire et anticapitaliste. Cette approche a

³ Le concept de société composite est proposé par P. Pascon (1980) pour positionner la société marocaine par rapport à d'autres types de sociétés humaines, dont les modes et les cultures de production sont différents d'une société à une autre. Cependant, les concepts fondamentaux auxquels nous ferons appel au cours de la présente étude feront l'objet d'un questionnement permanent.

⁴ M. Ennaji (1996) évoque l'exemple de l'installation d'une fabrique sucrière au Maroc confiée à un ingénieur anglais en 1862. Voyez notamment le chapitre « Réforme et modernisation technique au XIX^e siècle » (p. 85-96).

certainement l'atout de ne pas céder au « particularisme » qui, avec un peu d'excès, peut se transformer en un outil de légitimation des inerties locales et de leurs forces protectrices. Dans un ouvrage collectif, sous la direction de R. Gallissot, *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le Monde arabe* (1978), les auteurs ont mis en évidence que le mouvement ouvrier a toutes les allures d'un mouvement nationaliste et anti-impérialiste. Dans le même ouvrage, A. Ayache (1978) tente par exemple d'inscrire la mouvance ouvrière marocaine, sous le protectorat français dès les années 1930, dans une perspective transnationale œuvrant, aux côtés des syndicats ouvriers des Français au Maroc et partageant les mêmes combats et les mêmes espérances. Quelques années plus tard, les économistes marocains ont occupé le champ rapidement déserté par les historiens. En s'inscrivant contre les premières tentatives de la monarchie d'instaurer un régime autocratique, les jeunes économistes, souvent aussi militants de gauche, se sont servis des universités pour encadrer, accompagner et changer les rapports de force en s'alliant avec les syndicats et le mouvement ouvrier (Sadik, 2015). Des articles sur la condition prolétaire sont publiés aussi bien dans des revues spécialisées, telles que le *Bulletin économique et social du Maroc* (BESM) ou les *Temps modernes du Maghreb*, que dans des magazines généralistes comme *Anfass* (*Souffles*, en français). Ceci sans oublier l'ouvrage majeur de Robert Montagne sur la naissance du prolétariat marocain.

Sous l'impulsion de la lutte sociale et politique, des économistes organisés dans le cadre de l'Association des économistes marocains lancent une nouvelle revue qui porte le nom d'*Annales marocaines d'économie*⁵. Des questions relatives à l'emploi, au travail et à l'entreprise occupent les pages de la revue dans une perspective critique. L'analyse rigoureuse des plans et des programmes économiques mis en place par l'État à côté des principales réformes sectorielles constituait le principal objet des articles publiés.

Cette approche critique a préconstruit l'image des économistes de l'entreprise, (dont une grande part fait partie des militants du mouvement socialiste opposé au régime de Hassan II). Ces derniers, en l'absence d'un véritable cumul d'enquêtes empiriques, ont tout de suite « remodelé » à leur guise quelques définitions et concepts qui sont loin de refléter la réalité sociologique de l'entreprise marocaine. À titre d'exemple, la conclusion à laquelle sont arrivés des économistes marocains (El Aoufi, 2000), sous le titre « entreprise sans entrepreneurs » est complètement obsolète. Pour expliquer les défections qui caractérisent les « rapports salariaux » au Maroc, le postulat avancé par les auteurs est l'absence d'un patronat averti et rationnel. Une analyse qui, sous l'influence du courant marxiste, soutient que le patronat marocain est dépourvu de tout esprit d'entrepreneuriat. Pourtant, une lecture profonde des dynamiques de la culture entrepreneuriale au Maroc nous renseigne sur le caractère presque « pathologique » des entrepreneurs marocains qui, pris individuellement, ne sont pas loin de cette figure utilitariste et mercantiliste de l'entreprise et du commerce. Ils ont conscience des enjeux et des défis du libre-échange, des contraintes auxquelles l'entreprise marocaine est confrontée, ainsi que de l'existence des différentes cultures et sous-cultures qui sous-tendent les comportements des employés. Néanmoins, ces entrepreneurs, aussi modernes soient-ils, sont plutôt hésitants à traduire leurs préceptes en une réalité managériale. Ils avancent souvent une certaine méfiance quant aux comportements « soupçonnés » de leurs employés et doutent de la capacité de ces derniers à s'inscrire positivement dans les nouvelles dynamiques engagées par leur entreprise. Il convient donc de lire cette réalité « composite » avec beaucoup de précautions méthodologiques, en favorisant une démarche compréhensive plutôt que déterministe.

Mis à part ces considérations « universelles » et malgré sa forte participation dans la structuration du champ économique et social, la sociologie marocaine est restée quasi muette

⁵ Voir le dossier « Le dilemme de l'emploi au Maroc » des *Annales marocaines d'économie* (1997).

quant aux questions relatives au travail et à l'entreprise. Bien que leur nombre soit limité, les recherches scientifiques prenant l'entreprise comme principal objet se sont particulièrement focalisées sur des aspects « macro-économiques », juridiques et financiers. En l'absence d'une accumulation d'expériences, d'études et d'enquêtes empiriques, cette tendance a longtemps entravé la naissance et l'évolution d'une conception sociologique du travail au Maroc. En effet, comme le note M. Madoui (2015), après l'Indépendance du pays en 1956, les sciences humaines et sociales ont été déconsidérées car jugées peu « utiles » : « Elles n'ont pas bénéficié comme les sciences dites « utiles » de la priorité gouvernementale, et reposaient jusque-là sur quelques individus, certes brillants, mais atomisés et déconnectés du terrain et des réalités socio-économiques du pays » (p. 99-113).

Nous pouvons identifier deux principaux facteurs susceptibles d'expliquer ce désenchantement. Une première interrogation est d'ordre épistémologique. Elle soulève la question des frontières de cette discipline et la définition de son objet d'étude. En fait, avant d'évoquer l'entreprise marocaine, il s'agit tout d'abord d'en définir la notion et les contours. L'avènement de l'entreprise, comme forme de production « rationalisée », est relativement récent au Maroc.

L'entreprise, au sens moderne du terme, a été introduite par les effets des confrontations militaires et culturelles qui ont opposé le Maroc aux puissances impériales à partir du XIX^e siècle (Ennaji, 1996). Durant ce processus de confrontation, les choix économiques du Maroc et des décideurs marocains ont été faits soit en fonction de l'importance des avancées technologiques et militaires enregistrées par plusieurs pays européens, soit par crainte de subir l'occupation et la domination de puissances impériales.

En effet, il est manifeste que le passage d'une notion occidentale de l'entreprise, résultat d'un long processus d'industrialisation, à une société dite post-industrielle, a sans doute des effets sur la notion et les représentations sociales de l'entreprise. C'est ce qui explique pourquoi, malgré la présence de l'entreprise comme phénomène social depuis des décennies, le nombre d'études qui lui ont été consacrées reste limité. Il faut également dire que, au regard de l'absence d'une histoire écrite de l'entreprise marocaine, le sociologue se trouve parfois contraint de retracer la trajectoire de son objet de recherche, ce qui revient à faire des esquisses historiques. Ainsi, M. Madoui (2015) a lui-même dû retracer le chemin historique de la sociologie marocaine afin d'évoquer les questions modernes qui l'intriguent. Bien entendu, cette lecture a l'avantage non seulement de démontrer la stratégie d'occupation d'un terrain longtemps accaparé par les chercheurs appartenant à d'autres disciplines, mais aussi et surtout de démontrer les limites méthodologiques de certaines études se réclamant « sociologiques ». De plus, ni la sociologie du travail ni la sociologie industrielle, et encore moins la sociologie des organisations, ne font partie des disciplines « autonomes » dans la tradition universitaire marocaine. Ce sont soit des matières complémentaires, soit des modules optionnels dans les écoles d'ingénieurs, de gestion ou de management.

Pouvons-nous ainsi construire un modèle sociologique de l'entreprise dans un pays où les champs sociaux ne disposent que d'une autonomie relativement limitée ? Autrement dit, dans quelle mesure, la sociologie du travail et de l'entreprise est-elle capable de s'affirmer comme une discipline incontournable pour les milieux productifs et administratifs, alors qu'elle est restée, pendant longtemps, sous-valorisée par les centres de formation académique ?

En effet, plusieurs conditions socioculturelles structurent et légitiment toute apparition du travail et de l'entreprise comme objet sociologique autonome. Ces conditions ont comme objectif de délimiter le champ d'intervention du sociologue au sein de l'entreprise et de montrer l'intérêt de celle-ci comme institution centrale dans le processus de modernisation et de démocratisation de notre société.

Le deuxième facteur concerne essentiellement la nette tendance à la « ruralisation » des études sociologiques marocaines depuis l'Indépendance du pays. Il n'est pas étonnant de

constater que c'est l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II à Rabat qui, autour de Paul Pascon, fut le foyer des premiers travaux sociologiques après l'Indépendance du pays. En effet, la sociologie marocaine éprouvait du mal à se détacher de ses origines coloniales. M. Madoui (2015) parle, à juste titre, du besoin de « décoloniser » la sociologie marocaine et de l'inscrire dans des thématiques et des sujets qui interpellent les changements sociaux affectant la société marocaine depuis les années 1970. On notera ainsi que le nombre d'enquêtes, de recherches universitaires et d'études consacrées aux phénomènes « ruraux » dépasse de loin ce qui a été consacré aux nouveaux champs de la recherche sociologique. Les intitulés des formations doctorales accréditées ainsi que les thèmes des thèses soutenues à Rabat et à Fès, les deux seules universités marocaines pouvant accueillir des étudiants en cycles doctoraux jusqu'à la fin des années 1990, en témoignent. D'ailleurs, l'article de H. Rachik et R. Bourqia (2011), au titre très prometteur, « La sociologie au Maroc. Grandes étapes et jalons thématiques », reproduit les mêmes schèmes et présente la sociologie du monde rural, l'anthropologie politique et la sociologie religieuse comme les principaux choix disciplinaires de la communauté sociologique marocaine. Ce regard reste très « restrictif », car il passe sous silence une nouvelle génération de sociologues qui refuse d'assimiler toute dynamique sociétale à son passé ou à son origine rurale.

Quelques essais de P. Pascon augurent des niches, des pistes à explorer plutôt que des recherches empiriques approfondies. Nous faisons ici allusion, aux articles comme « L'ingénieur entre la logique des choses et les logiques de classe. Critique de la sainte raison technique » (1980), « Les villages miniers de la région de Khouribga », en collaboration avec G. Lazarev (1980), « Le technicien entre les bavures et le bricolage » (1980), ou encore « Les rapports entre l'État et la paysannerie » (1980) qui trace les contours d'une nouvelle catégorie sociale dite de la paysannerie en faisant référence à la fois à la sociologie du travail et à la sociologie des classes sociales.

II. Nouvelles thématiques et champ d'investigation en perspective : pour une sociologie du travail au Maroc

Les métamorphoses du marché de l'emploi marocain durant les trois dernières décennies nous laissent perplexes et prudents quant à son évolution. Une évolution qui, malgré une production quantitativement importante, ne fait apparaître aucune tendance lourde. Cela rend toute tentative de « typologiser » malaisée. Il est néanmoins possible de tracer les contours de trois principales thématiques ayant marqué les évolutions récentes du travail et de l'emploi au Maroc. Ce faisant, nous veillerons à passer en revue la littérature concernée.

a. Une tendance macrosociologique

Depuis le Plan d'ajustement structurel (PAS) de 1983⁶, les économistes ne cessent de relever une tendance à la flexibilité accompagnée d'une « temporisation » accrue de l'emploi. Ainsi, les instruments de gestion libre de l'intermédiation du marché du travail ont enregistré une montée fulgurante en l'absence de recours aux instances publiques de contrôle, comme les inspecteurs de travail (Sadik, 2011). Depuis, l'emploi précaire et le sous-emploi sont devenus la principale caractéristique du marché de l'emploi marocain⁷ (cf. en annexe 1 le tableau de la structure de l'emploi et du chômage au Maroc selon les dernières statistiques).

⁶ Dans ce cadre, les dépenses publiques vont enregistrer une baisse remarquable et les politiques sociales de l'État vont se mettre en veille. En effet, les plans mis en place par l'État, notamment à la fin des années 1970 et au début des années 1980, se sont surtout intéressés au redressement et à la restructuration tout en s'engageant dans un cycle de rééchelonnement de la dette extérieure.

⁷ Selon le Rapport global 2014 « Étude de diagnostic sur la situation de l'emploi au Maroc » (en ligne, consulté le 1^{er} novembre 2016 : <http://www.emploi.gov.ma/attachments/article/433/Rapport.pdf>), alors que le chômage a suivi une tendance à la baisse pour se stabiliser autour de 9 % à partir de 2008, d'autres déficits du marché du

N. El Aoufi (1997), sous le titre *Les configurations sociales de l'entreprise marocaine. Dilemme de l'emploi ou dilemme de l'entreprise ?*, révélateur de la tendance qu'ont une partie des économistes marocains à occuper le terrain tant déserté par les sociologues, cite un rapport de la Banque mondiale publié en 1994.

Dans la pratique, les ajustements d'emplois par les entreprises s'appuient sur la procédure de recours aux travailleurs temporaires et aux stagiaires. Ainsi, au cours de la période 1985-1990, le nombre de travailleurs permanents non qualifiés est resté constant alors que les effectifs des travailleurs temporaires non qualifiés se sont accrus de 70 %, soit un rythme annuel d'environ 17 %, contre 7 % pour les emplois permanents (El Aoufi, 1997 : 30).

Bien entendu, le PAS n'est qu'une première étape dans le processus de désengagement de l'État qui se soldera, quelques années plus tard, par une politique de privatisation soutenue (Saaf, 1998 ; Sadik, 2012). L'intégration progressive du capital étranger se présente comme une nouvelle option stratégique. Celle-ci avait pourtant été freinée pendant les années 1970 au nom de la « marocanisation » (Leveau, 1993).

En effet, cette perspective macro-économique a permis aux sociologues d'interpeller les politiques publiques en matière de travail et d'emploi (Guerraoui, 1997). Elle a incité certains d'entre eux à se poser la question du rôle de l'État dans la régulation d'un marché dans lequel les ouvriers rentrent peu qualifiés et encadrés. D'où une tendance naissante à traiter des questions d'ordre syndical ou encore les mobilisations ouvrières (Entelis, 1989).

b. Le travail et le genre dans un cadre mondialisé

L'internationalisation accrue dans laquelle s'est engagée l'économie marocaine depuis les années 1990 a considérablement orienté les sujets traités par les jeunes sociologues marocains, notamment en ce qui a trait, comme le note M. Madoui (2015), à l'*offshoring*, aux centres d'appel et aux multinationales. Par ailleurs, notons que depuis les années 1990, le développement industriel du Maroc a été marqué par deux phénomènes. Premièrement, le développement, dans plusieurs villes du pays⁸, de zones franches d'exportation industrielle, instituées par la loi 19-94 (dahir n° 1-95-1 du 26 janvier 1995), dans le but d'attirer les investissements internationaux. Deuxièmement, plusieurs zones industrielles locales ont émergé, mais n'ayant pas encore été étudiées, elles ne figurent pas dans les analyses économiques et sociologiques.

En ce qui a trait au sujet des centres d'appel, Y. Sadik et B. Labari (2007) ébauchent une grande enquête sur les téléconseillers partagés entre les registres national et international avec une forte aliénation et taylorisation des processus de production. Cette internationalisation négociée localement fait renaître de nouvelles formes de précarisation au niveau des jeunes diplômés qui, dépourvus d'emplois décents et stables, bradent leurs forces linguistiques et relationnelles pour cette économie naissante qui utilise les habilités au détriment des compétences (cf., en annexe 2, la part du chômage des jeunes au Maroc par rapport à d'autres catégories d'âge).

Les nouvelles formes de servitude vécues dans les usines de textile à Casablanca ou à Salé sont reproduites, d'une façon ou d'une autre, dans les centres d'appel. Bien entendu l'effet marketing crée la différence ! La taylorisation excessive des processus de production, s'ajoutant aux différentes formes d'aliénation et de harcèlement moral, placent les centres d'appel au cœur des prophéties de l'entreprise capitaliste d'Adam Smith (Laville, 2010). Une grande partie des études sur les conditions de travail dans les usines de textile (Belghazi, 1997 ; Moddeb, 2000) s'intéresse essentiellement au traitement réservé aux filles dans les

travail se sont développés, notamment la précarité, le sous-emploi, l'emploi informel et la faible création d'emplois de qualité.

⁸ Notamment à Tanger, appelée « *Tanger free zone* », en plus des zones franches de Tanger Med Ksar et Majaz Melloussa 1 et 2, à Kénitra, à Dakhla, à Laayoune, Kebdana et Nador.

ateliers de confection. Influencées par les pistes de réflexion sur le genre esquissées par des sociologues comme F. Mernissi (1978 ; 1981a ; 1981b), ces études décrivent les servitudes modernes des jeunes filles dans les périphéries des grandes villes marocaines (Casablanca, Salé, Kénitra et Mohammedia). Ces dernières, dont le salaire est deux fois moins élevé que le SMIC (situé aujourd'hui aux alentours de 300 euros par mois), finissent par accepter d'autres formes d'exploitation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'usine. Cette donnée est confirmée par une étude réalisée par R. Bourqia (1995) sur le secteur textile dans la zone industrielle de Salé :

L'apprentissage et la formation sur le tas constituent un moyen de retarder le moment d'attribuer aux employés le salaire minimum statutaire (SMIC). Les chefs d'entreprises voient cela comme une période de stage qui leur permet de sélectionner leurs ouvrières et de bénéficier d'une période de travail à bas salaire. Même lorsque la jeune fille a un diplôme de couture, elle est payée 600 dirhams (60 euros) par mois, pendant une période qui varie de 6 mois à 2 ans (p. 15).

B. Labari (2008), dans une perspective comparative, tente de réhabiliter les études sur les entreprises françaises du secteur de l'habillement installées au Maroc. Une description rigoureuse des conditions de travail est réalisée. Ses observations rendent compte d'une remise en cause identitaire, épreuve quotidienne à laquelle sont confrontées les ouvrières d'origine sociale modeste. Dans sa tentative d'observer la part des attachements axiologiques et traditionnels des ouvrières dans des espaces de production « modernes », B. Labari (2008) souligne que, derrière les formes de travail à la Taylor, se cachent des cultures et des normes sociales qui puisent leurs références dans les traditions ancestrales dominant l'imaginaire social des Marocains. Il précise sa démarche, qui puise ses outils dans l'anthropologie culturelle, comme suit :

Nous voulons souligner dans cette contribution que les subjectivités au travail des ouvrières d'ateliers sont imprégnées d'un contenu symbolique, tantôt puisé dans des pratiques mystiques, tantôt dans l'islam rigoriste, tantôt encore dans un registre langagier à travers des formules « indigènes » pour dire leur condition au travail (p. 212).

Dans cette perspective mondialisée, mais légèrement culturaliste, P. d'Iribarne esquisse un projet de recherche qui replace l'analyse culturelle au centre du phénomène organisationnel (Sadik, 2003). Parmi les terrains d'enquête ayant fourni des matériaux scientifiques riches à ses propos, figure une multinationale française installée à Casablanca. Partant de l'analyse du processus d'implantation du *Total Quality Management* (TQM) dans une usine de Thomson Microelectronics, P. d'Iribarne montre que les références culturelles locales, propres à la société marocaine, ont facilité l'implantation de la démarche TQM (Iribarne *et al.*, 1997). L'auteur présente et discute des anthropologues américains ayant réalisé des enquêtes au Maroc. P. d'Iribarne cite notamment les travaux de C. Geertz *et al.* (1979) qui, après avoir procédé à une comparaison approfondie de deux sociétés musulmanes, l'Indonésie et le Maroc, pensent que, dans ce dernier, les doctrines islamiques persistent et sont pratiquées au quotidien sans toucher pour autant les domaines commercial et politique (Tobolka, 2003).

Au Maroc, l'essentiel de la vie ordinaire est suffisamment sécularisé pour convenir au rationaliste le plus convaincu, et les considérations religieuses, dans toute leur intensité, ne jouent un rôle que dans les domaines du comportement peu nombreux et bien circonscrits, de telle façon que l'on observe une brutalité dans, par exemple, les affaires commerciales et politiques, qui, à la limite, évoque une des combinaisons piquantes de brutalité professionnelle et de piété personnelle que l'on trouve chez certains gangsters américains (Geertz, 1979, cité par Iribarne *et al.*, 1997 : 248).

Du point de vue culturel, l'auteur évoque trois éléments explicatifs du succès du TQM dans une multinationale au Maroc (Sadik, 2003) : le changement comportemental a pris sens chez les salariés, par son adéquation avec les principes islamiques longuement abandonnés par les marocains et leurs institutions ; la manière d'être et d'agir du directeur de l'usine ; l'entreprise a su donner une image d'école où, de l'agent de maintenance jusqu'au chef de l'entreprise, chacun apprend les normes pour cohabiter en société.

c. Travail et insertion professionnelle des jeunes issus de milieux défavorisés

Il est à noter que le marché de l'emploi marocain est profondément affecté par un processus d'urbanisation qui se caractérise par un mouvement massif des populations rurales, à la recherche d'un revenu minimal, vers les périphéries des grandes villes (El Maoula El Iraki, 2002). Souvent, les jeunes issus de ces nouveaux quartiers « bricolent » dans le secteur informel. Parmi eux, les plus chanceux poursuivent leurs études après le baccalauréat pour décrocher l'équivalent d'un BTS ou bac+2 (technicien ou technicien spécialisé) (Sadik, 2008).

En effet, le choix de rejoindre la périphérie des grandes villes n'est pas sans perturber le cadre de vie de la famille rurale qui se retrouve, dès son arrivée, confrontée à plusieurs problèmes sociaux : logement, chômage, sécurité, etc. (Rachik, 2002). Dans ce contexte, la scolarisation des enfants est loin d'être une priorité familiale. Bien au contraire, les parents considèrent qu'il vaut mieux que leurs enfants intègrent très tôt le marché du travail avant de succomber aux contraintes d'un chômage chronique. Cela peut également être perçu comme une mesure de précaution permettant d'éviter que les enfants ne décident de poursuivre des études supérieures, ce qui ne serait pas sans coût (HCP, 2012).

L'investissement dans le capital scolaire est, bien évidemment, directement lié au niveau social des familles et aux taux de pauvreté et de vulnérabilité enregistrés dans leur commune de résidence. Effectivement, dans ce contexte socio-culturel, l'analphabétisme ne peut que se reproduire pour toucher les jeunes et les enfants après avoir touché une large proportion des personnes âgées⁹.

Peu qualifiés, les jeunes ne bénéficient pas de formations adaptées aux besoins réels du marché de l'emploi (El Aoufi, Bensaid, 2006). Les jeunes issus de milieux sociaux modestes rejoignent précocement la précarité, l'instabilité professionnelle et bradent leur force de travail dans des travaux souvent pénibles, peu rémunérateurs et à la merci d'un entrepreneur peu soucieux du cadre légal régissant le monde du travail.

Quels que soient leurs niveaux d'études ou leurs diplômes, les jeunes exécutent finalement les mêmes tâches que leurs collègues qui ne sont jamais allés à l'école (HCP, 2004). La nature du marché de l'emploi marocain laisse entendre que les études supérieures, notamment, ne constituent plus le principal critère pour décrocher un emploi décent. Ce constat est confirmé par les statistiques officielles qui révèlent que les taux de chômage chez les jeunes diplômés sont comparativement beaucoup plus élevés qu'au sein d'autres catégories. En effet, au quatrième trimestre de l'année 2015, le taux de chômage des jeunes ayant un diplôme supérieur s'élevait à 24,9 % contre 3,4 % chez les sans diplômes (HCP, 2015).

Face à ces questions, les sociologues marocains n'ont pas alimenté les débats, souvent animés par les économistes. Les quelques rapports rédigés sur ces questions sont généralement commandités par des organismes comme le Bureau international du travail, la Banque mondiale, l'Agence américaine pour la coopération internationale (USAID), ou menés sous l'égide du Haut-Commissariat au plan du Maroc. Néanmoins, ces études sont souvent réalisées dans une perspective d'expertise et ne sont pas à proprement parler sociologiques.

Conclusions

La lecture que nous proposons de l'évolution de la sociologie du travail au Maroc nous permet de saisir son caractère hésitant et discontinu. Compte tenu de sa tendance à traiter des

⁹ Dans la périphérie de la ville de Rabat, à Layayda concernée par une enquête que nous avons réalisée sur l'insertion professionnelle des jeunes de couches sociales pauvres, les statistiques officielles avancent des taux d'analphabétisme chez les jeunes de 15-24 ans de l'ordre de 31.6 % (source : www.hcp.ma).

thématiques « rurales », la sociologie marocaine s'est intéressée au travail dans sa relation aux transformations sociales, notamment à la campagne et à la périphérie des grandes villes. Cet héritage *pasconien* (de Paul Pascon) a profondément marqué les choix théoriques et méthodologiques de ses successeurs. Les changements récents qui affectent le champ productif n'ont pas fait l'objet de nombreuses publications, d'autant plus que les centres, groupes de recherche ou laboratoires dédiés à ces questions sont quasi inexistantes.

Les économistes ont largement occupé cet espace déserté par les sociologues. Tous ces éléments expliquent la forte tendance à un recours aux analyses macroéconomiques au sein des études existantes. En effet, elles privilégient souvent des approches qui interpellent les politiques publiques, économiques et sociales, tant à l'échelle nationale que sectorielle. La littérature abondante qui traite du rapport salarial, de la naissance d'une classe ouvrière ou encore des disparités salariales selon le genre n'a pas pour autant permis de développer de nouvelles thématiques en matière de travail. À quelques exceptions près, les sociologues marocains se sont plutôt intéressés aux transformations sociales macrosociologiques comme l'exode rural, les tribus et le Makhzen, la participation politique et le changement des valeurs des jeunes, les politiques familiales, etc.

En réalité, les études sociologiques ont largement fait écho aux débats politiques alors dominants dans le pays. Ceci peut être expliqué par la tendance politique d'une partie non négligeable des sociologues qui, sous l'influence de Mohamed Guessous¹⁰, ont sympathisé avec les partis politiques de gauche. Plusieurs stratégies d'occupation de l'espace universitaire ont vu le jour. La sociologie se transforme alors en bouc émissaire et paye le prix de la fermeture de l'Institut de sociologie de Rabat en 1973 qui constituait le symbole de l'expression scientifique critique.

Depuis, ce sont plutôt des questions d'ordre rural, tribal, agraire ou urbain qui ont alimenté les revues scientifiques. À l'inverse, les sociologues ont largement abandonné les problèmes relevant du capitalisme et des formes de domination sociale, qui sont pourtant à visée politique. On saisit donc, par ricochet, la faible importance accordée aux questions de l'emploi et du travail. Cette tendance est cependant de plus en plus contestée par les jeunes sociologues, dont les travaux traitent de thématiques moins imprégnées par les questions rurales (Madoui, 2015).

¹⁰ De par son engagement politique, Mohamed Guessous fut très influent sur la scène universitaire marocaine bien qu'il n'ait pas laissé beaucoup de traces écrites.

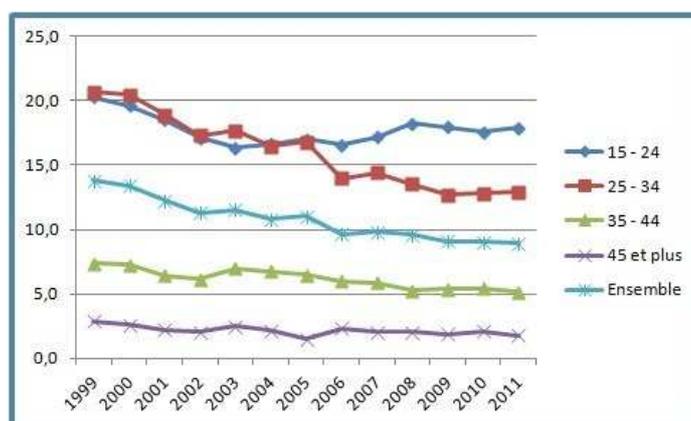
Annexe 1. Structure de l'emploi et du chômage au Maroc

(Effectifs en milliers, taux et structures en %)

Indicateurs	1 ^{er} trimestre 2015			1 ^{er} trimestre 2016		
	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
<i>Activité et emploi (15 ans et plus)</i>						
- Population active (en milliers)	6298	5372	11670	6336	5333	11669
- Taux de féminisation de la population active	22,0	31,6	26,4	21,9	31,1	26,1
- Taux d'activité	41,6	55,5	47,0	41,0	54,7	46,3
. Selon le sexe						
Hommes	67,2	78,4	71,6	66,5	77,9	70,9
Femmes	17,7	34,0	24,0	17,3	33,0	23,4
. Selon l'âge						
15 - 24 ans	20,9	39,7	29,5	19,9	38,2	28,2
25 - 34 ans	58,0	64,3	60,5	58,1	64,0	60,5
35 - 44 ans	56,8	67,6	60,6	57,1	66,1	60,3
45 ans et plus	35,5	56,9	43,1	34,3	56,3	41,9
. Selon le diplôme						
Sans diplôme	36,5	58,1	47,5	35,2	57,0	46,4
Ayant un diplôme	45,9	47,6	46,3	45,8	47,7	46,2
- Population active occupée (en milliers)	5394	5119	10513	5410	5090	10500
- Taux d'emploi	35,6	52,9	42,3	35,0	52,2	41,7
- Part de l'emploi rémunéré dans l'emploi total. Dont :	96,0	62,0	79,4	96,3	61,6	79,5
- Salariés	69,0	42,7	59,0	68,6	42,2	58,7
- Auto-employés	31,0	57,3	41,0	31,4	57,8	41,3
- Population active occupée sous employée (en milliers)	502	538	1040	544	597	1141
Taux de sous-emploi	9,3	10,5	9,9	10,1	11,7	10,9
<i>Chômage</i>						
- Population active en chômage (en milliers)	904	253	1157	926	243	1169
- Taux de féminisation de la population active en chômage	33,6	14,2	29,3	33,0	14,4	29,2
- Taux de chômage	14,3	4,7	9,9	14,6	4,5	10,0
. Selon le sexe						
Hommes	12,2	5,9	9,5	12,5	5,7	9,6
Femmes	21,9	2,1	11	22,1	2,1	11,2
. Selon l'âge						
15-24 ans	39,1	10,0	21,3	41,5	11,1	23,0
25-34 ans	20,4	5,6	14,1	21,7	5,3	14,7
35-44 ans	7,3	2,7	5,5	7,3	2,2	5,3
45 ans et plus	4,8	1,7	3,4	4,1	1,3	2,8
. Selon le diplôme						
Sans diplôme	7,4	3,0	4,7	7,4	2,5	4,3
Ayant un diplôme	19,1	11,2	17,3	19,2	11,8	17,5

Source : Enquête nationale sur l'emploi, Haut-Commissariat au Plan (Direction de la statistique).
 Pour les définitions des concepts et indicateurs utilisés, se référer au glossaire disponible sur le site web du
 HCP : www.hcp.ma

Annexe 2. Évolution du chômage au Maroc par catégorie d'âge



Source : www.hcp.ma

Bibliographie

- ANNALES MAROCAINES D'ECONOMIE (1997), *Le dilemme de l'emploi au Maroc*, n° 18-19.
- AYACHE A. (1978), « Les communistes du Maroc et les Marocains » in R. GALLISSOT, *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le Monde arabe*, Paris, Les Éditions ouvrières.
- BELGHAZI S. (1997), « Déterminants et discrimination des salaires féminins dans le secteur du textile habillement », *Annales marocaines d'économie*, n° 18-19, p. 271-302.
- BERNOUX P. (1995), *Sociologie des entreprises*, Paris, Seuil.
- BOURQIA R. (1995), « Genre et emploi dans l'industrie textile marocaine », *Occasional paper*, UNRISD/UNDP.
- DURAND C. (1999), « Une critique de la sociologie de l'entreprise. L'hétéronomie productive de l'entreprise », *Revue française de sociologie*, vol. 40, p. 788-790.
- EL AOUI N. (1997), « Les configurations sociales de l'entreprise marocaine. Dilemme de l'emploi ou dilemme de l'entreprise ? », *Annales marocaines d'économie*, n° 18-19, p. 13-38.
- EL AOUI N., BENSALIM M. (2006), *Chômage et employabilité des jeunes au Maroc*, Rabat, Cahiers de la stratégie de l'emploi.
- EL AOUI N. (dir.) (2000), *L'entreprise côté usine. Les configurations sociales de l'entreprise marocaine*, Groupe d'études et de recherches sur les ressources humaines et l'entreprise (GERRHE).

EL MAOULA EL IRAKI A. (2002), *Des notables du Makhzen à l'épreuve de la « gouvernance ». Élités locales, gestion urbaine et développement au Maroc*, Rabat, L'Harmattan/Institut national d'aménagement et d'urbanisme.

ENNAJI M. (1996), *Expansion européenne et changement social au Maroc (XVI-XIX^e siècles)*, Casablanca, Eddif.

ENTELIS J. P. (1989), *Culture and Counterculture in Moroccan Politics*, Boulder, Westview Press.

GALLISSOT R. (1978), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le Monde arabe*, Paris, Les Éditions ouvrières.

GALLISSOT R. (1990), *Le patronat européen au Maroc (1931-1942)*, Casablanca, Eddif.

GEERTZ C., GEERTZ H., ROSEN L. (1979), *Meaning and Order in Moroccan Society: Three Essays in Cultural Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.

GUERRAOUI D. (1997), « De l'emploi à la gestion des ressources humaines. Le dilemme de l'emploi au Maroc », in N. EL AOUI (dir.), *Annales marocaines d'économie*, n° 18-19, p. 195-204.

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN (2004), *Développement humain et développement social au Maroc. Données cartographiques et statistiques*, Rabat.

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN (2012), *L'enquête nationale sur les jeunes*. En ligne, consulté le 1^{er} novembre 2016. URL : http://www.hcp.ma/downloads/Enquete-nationale-sur-les-jeunes_t14913.html.

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN (2015), *La situation du marché du travail au quatrième trimestre de l'année 2015*. En ligne, consulté le 1^{er} novembre 2016. URL : http://www.hcp.ma/La-Situation-du-marche-du-travail-au-quatrieme-trimestre-de-l-annee-2015_a1665.html.

HENRY J.-R. (2009), « La recomposition des savoirs au Maghreb à l'époque de la coopération », *L'Année du Maghreb*, vol. 5, p. 573-587.

IRIBARNE P. d', HENRY A., SEGAL J. P., CHEVRIER S., GLOBOKAR T. (1997), *Cultures et mondialisation. Gérer par-delà les frontières*, Paris, Seuil.

LABARI. (2008), « L'encensement au travail. Référents religieux et profane dans l'expression des subjectivités au travail des ouvrières marocaines », in D. LINHART (dir.) *Pourquoi travaillons-nous ? Une approche sociologique de la subjectivité au travail*, Paris, Erès.

LAVILLE J. L. (2010), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Fayard.

LEVEAU R. (1993), *Le sabre et le turban. L'avenir du Maghreb*, Paris, Éditions François Bourin.

MADOU M. (2015), « La sociologie marocaine : du déni à la réhabilitation. », *Sociologies pratiques*, n° 30, p. 99-113.

MAURICE M. (1990), « Les sociologues et l'entreprise », in R. SAINSAULIEU (dir.), *L'entreprise une affaire de société*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

MEDDEB R. (2000), *L'industrie du textile-habillement au Maroc. Les besoins des chefs d'entreprise et les conditions de travail des femmes dans les PME*, Bureau international du travail, Genève.

MERNISSI F. (1978), « Des paysannes dans la ville », *Al Assas*, n° 9.

MERNISSI F. (1981a), *Développement capitaliste et perceptions des femmes dans la société arabo-musulmane. Une illustration des paysannes du Gharb, Maroc*, rapport pour le Séminaire régional tripartite du Bureau international du travail pour l'Afrique.

MERNISSI F. (1981b), « Le prolétariat féminin au Maroc », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. 19, p. 345-356.

MONTAGNE R. (dir.) (1954), *Naissance du Prolétariat marocain. Enquête collective exécutée de 1948 à 1950*, Paris, Peyronnet.

PASCON P. (dir.) (1980 [1977]), « L'ingénieur entre la logique des choses et les logiques de classe. Critique de la sainte raison technique » in P. PASCON (dir.), *Études rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*, Rabat, Société marocaine des éditeurs réunis.

PASCON P. (1980), « Le technicien entre les bavures et le bricolage », in P. PASCON (dir.), *Études rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*, Rabat, Société marocaine des éditeurs réunis.

PASCON P. (1980 [1973]), « Les rapports entre l'État et la paysannerie », in P. PASCON (dir.), *Études rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*, Rabat, Société marocaine des éditeurs réunis.

PASCON P., LAZAREV G. (1980 [1960]), « Les villages miniers de la région de Khouribga », in P. PASCON (dir.), *Études rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*, Rabat, Société marocaine des éditeurs réunis.

RACHIK A. (2002), *Casablanca : l'urbanisme de l'urgence*, Casablanca.

RACHIK H., BOURQIA R. (2011), « La sociologie au Maroc. Grandes étapes et jalons thématiques », *Sociologies*.

SAAF A. (1995), « La privatisation, une nouvelle politique publique », in D. GUERRAUI, X. RICHET (dir.), *Stratégies de privatisation : comparaison Maghreb-Europe*, Paris, L'Harmattan, p. 165-177.

SADIK Y. (2003), « L'approche culturelle et le Management par la Qualité Totale. "TQM" dans le contexte marocain », *Revue Repères et Perspectives*, n° 3, p. 7-16.

SADIK Y., LABARI B. (2007), « Les centres d'appel délocalisés. Ébauche d'interrogations sur les nouvelles formes de travail et d'aliénation », *Actes des Journées internationales de sociologie du travail (JIST)*, Londres.

- SADIK Y. (2008), *Diagnostic offre/demande emploi dans la région de Salé*, ENDA Maghreb.
- SADIK Y. (2011), « Discrimination et responsabilité sociale de l'entreprise une lecture critique du nouveau code de travail marocain », in I. BARTH (dir.), *Pour une vision internationale et francophone de la diversité le point sur une décennie intense*, Actes du colloque international sur la diversité, Sherbrooke, ACFAS, p. 151-159.
- SADIK Y. (2012), « Du monopole à la privatisation. L'entreprise publique à l'épreuve de la modernisation », in *Annuaire marocain de la stratégie et des études internationales*, Paris, L'Harmattan, p. 855-871.
- SADIK Y. (2015), « Les combinatoires associatives au Maroc : une critique des typologies dominantes », in J.-L. LAVILLE, A. SALMON (dir.), *Associations et action publique*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 291-316.
- SAINSAULIEU R. (1990), « L'entreprise à venir », in R. SAINSAULIEU (dir.), *L'entreprise une affaire de société*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- SAINSAULIEU R. (dir.) (1990b), *L'entreprise une affaire de société*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- SAINSAULIEU R. (1997), *Sociologie de l'entreprise. Organisation, culture et développement*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques/Dalloz.
- SAINSAULIEU R., SEGRESTIN D. (1986), « Vers une théorie sociologique de l'entreprise », *Sociologie du Travail*, n° 3, p. 335-352.
- SEGRESTIN D. (1992), *Sociologie de l'entreprise*, Paris, Armand Colin.
- TOBOLKA R. (2003), « Gellner and Geertz in Morocco: A Segmentary Debate », *Social Evolution History*, vol. 2, n° 2, p. 88-117.
- TOURAINÉ A. (1993), *Production de la société*, Paris, Seuil.